

CREATIS GROUPE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 825 900 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS
420 375 610 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 252 968,82 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 252 968,82 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 682 734,07 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 MARS 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société JEGARD CREATIS
François JEGARD

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

SAS CREATIS GROUPE

71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

Tél. 01.53.64.07.40
APE : 6920Z Siret : 42037561000011
www.creatisgroupe.com
CreatisPC@creatisgroupe.com

 Jégard
Créatis 
CAUTION LAURENT - AGES - 15/01/2011

71 avenue Victor Hugo

75116 PARIS

Tél. 01 53 64 07 40

Courriel. CreatisPC@creatisgroupe.com

Web. www.creatisgroupe.com

"CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL"

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	23 056	3 895	4 664
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	453 273	433 310	19 963	24 859
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 300
Autres immobilisations financières	66 350	9 744	56 607	59 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 902 807	499 041	7 403 766	7 412 180
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	336 552	7 824	328 728	723 712
Fournisseurs débiteurs	34 179		34 179	266 885
Personnel	480		480	1 510
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	54 126		54 126	11 483
Autres créances	309 235		309 235	117 155
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	11 369		11 369	13
Charges constatées d'avance	3 824		3 824	1 879
TOTAL ACTIF CIRCULANT	749 815	7 824	741 991	1 122 687
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 652 623	506 865	8 145 757	8 534 867

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	1 073 000
Report à nouveau	429 765	404 344
Résultat de l'exercice	252 969	25 421
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 019 014	5 766 045
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	276 489	94 922
Découverts et concours bancaires	733 774	1 265 843
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 010 263	1 360 765
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	395 794	655 545
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 817	184 038
Personnel		28 504
Organismes sociaux		31 875
Etat, Impôts sur les bénéfices	9 622	42 407
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 726	110 024
Autres dettes fiscales et sociales	353	5 379
Dettes fiscales et sociales	29 701	218 189
Autres dettes	520 929	303 045
TOTAL DETTES	2 126 743	2 768 822
TOTAL PASSIF	8 145 757	8 534 867

Compte de Résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 279 708	2 033 134	-753 426	-37,06
Autres produits	9 792	8 176	1 617	19,77
Total	1 289 500	2 041 310	-751 810	-36,83
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.		682	-682	-100,00
Autres achats & charges externes	1 134 613	1 538 761	-404 148	-26,26
Total	1 134 613	1 539 443	-404 830	-26,30
MARGE SUR M/SES & MAT	154 887	501 867	-346 980	-69,14
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	10 899	25 476	-14 577	-57,22
Salaires et Traitements	32 702	307 098	-274 396	-89,35
Charges sociales	17 429	142 101	-124 672	-87,73
Amortissements et provisions	5 664	12 761	-7 097	-55,62
Autres charges	2	4	-2	-53,79
Total	66 696	487 440	-420 744	-86,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 191	14 427	73 764	511,31
Produits financiers	246 692	81 165	165 527	203,94
Charges financières	84 413	88 332	-3 919	-4,44
Résultat financier	162 279	-7 167	169 446	NS
RESULTAT COURANT	250 470	7 260	243 210	NS
Produits exceptionnels	157	32	125	395,35
Résultat exceptionnel	157	32	125	395,35
Impôts sur les bénéfices	-2 342	-18 130	15 788	-87,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	252 969	25 421	227 548	895,11

Comptes annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Annexe

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	8 145 757,31
Chiffre d'affaires	1 279 707,62
Résultat net comptable (Bénéfice)	252 968,82

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 8 145 757 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 252 969 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf. convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2023-2024 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 884			59 884
Immobilisations incorporelles	59 884			59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	224 719			224 719
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	453 273			453 273
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 300			7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	69 100		2 750	66 350
Immobilisations financières	7 392 401		2 750	7 389 651
ACTIF IMMOBILISE	7 905 557		2 750	7 902 807

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 750	2 750
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 750	2 750

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100		99,98	3 868
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	88 821	99,51	23 149
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	334 145	99,92	190 012
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	45 120	354 128	99,76	175 870
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	100	45 945	98,00	43 075
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 220	768		55 988
Immobilisations incorporelles	55 220	768		55 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 262	4 587		211 849
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 152	308		221 461
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	428 414	4 896		433 310
ACTIF IMMOBILISE	483 634	5 664		489 298

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 804 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	66 350		66 350
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	336 552	327 633	8 919
Autres	398 020	398 020	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 824	3 824	
Total	804 747	729 477	75 269
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	109 850
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	31 045
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 062
Total	142 957

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 126 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	733 774	733 774		
- à plus de 1 an à l'origine	276 489	96 683	179 806	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 817	122 817		
Dettes fiscales et sociales	29 701	29 701		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	916 723	916 723		
Produits constatés d'avance				
Total	2 126 743	1 946 937	179 806	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	118 434			
(**) Dont envers les associés	23 933			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	43 488
INTERETS COURUS A PAYER	16 731
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	680
CHARGES A PAYER	353
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	55 644
Total	116 896

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	3 824		
Total	3 824		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	643 929	78 905	722 835
Produits des activités annexes	556 471	402	556 873
TOTAL	1 200 400	79 308	1 279 708

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire :

Honoraires de certification des comptes : 6 000 euros hors taxes.

Honoraires des autres services : 0 euros.

Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Brétigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« CREATIS GROUPE »

S.A.S. Société par actions simplifiée
Au capital de 3 825 900 Euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

R.C.S PARIS 420 375 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 mars 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREATIS GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CREATIS GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Brétigny sur Orge, le 13 mars 2025



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 951	23 056	3 895	4 664
Autres immobilisations incorporelles	32 932	32 932		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	453 273	433 310	19 963	24 859
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 323 300		7 323 300	7 323 300
Autres immobilisations financières	66 350	9 744	56 607	59 357
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 902 807	499 041	7 403 766	7 412 180
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	336 552	7 824	328 728	723 712
Fournisseurs débiteurs	34 179		34 179	266 885
Personnel	480		480	1 510
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	54 126		54 126	11 483
Autres créances	309 235		309 235	117 155
Divers				
Valeurs mobilières de placement	50		50	50
Disponibilités	11 369		11 369	13
Charges constatées d'avance	3 824		3 824	1 879
TOTAL ACTIF CIRCULANT	749 815	7 824	741 991	1 122 687
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 652 623	506 865	8 145 757	8 534 867

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 30/09/24	Net au 30/09/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 825 900	3 825 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	15 584	15 584
Réserve légale	382 590	382 590
Autres réserves	1 073 000	1 073 000
Report à nouveau	429 765	404 344
Résultat de l'exercice	252 969	25 421
Provisions réglementées	39 206	39 206
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 019 014	5 766 045
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	276 489	94 922
Découverts et concours bancaires	733 774	1 265 843
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 010 263	1 360 765
Emprunts et dettes financières diverses	47 239	47 239
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	395 794	655 545
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 817	184 038
Personnel		28 504
Organismes sociaux		31 875
Etat, Impôts sur les bénéfices	9 622	42 407
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19 726	110 024
Autres dettes fiscales et sociales	353	5 379
Dettes fiscales et sociales	29 701	218 189
Autres dettes	520 929	303 045
TOTAL DETTES	2 126 743	2 768 822
TOTAL PASSIF	8 145 757	8 534 867

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	du 01/10/22 au 30/09/23 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 279 708	2 033 134	-753 426	-37,06
Autres produits	9 792	8 176	1 617	19,77
Total	1 289 500	2 041 310	-751 810	-36,83
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.		682	-682	-100,00
Autres achats & charges externes	1 134 613	1 538 761	-404 148	-26,26
Total	1 134 613	1 539 443	-404 830	-26,30
MARGE SUR M/SES & MAT	154 887	501 867	-346 980	-69,14
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	10 899	25 476	-14 577	-57,22
Salaires et Traitements	32 702	307 098	-274 396	-89,35
Charges sociales	17 429	142 101	-124 672	-87,73
Amortissements et provisions	5 664	12 761	-7 097	-55,62
Autres charges	2	4	-2	-53,79
Total	66 696	487 440	-420 744	-86,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 191	14 427	73 764	511,31
Produits financiers	246 692	81 165	165 527	203,94
Charges financières	84 413	88 332	-3 919	-4,44
Résultat financier	162 279	-7 167	169 446	NS
RESULTAT COURANT	250 470	7 260	243 210	NS
Produits exceptionnels	157	32	125	395,35
Résultat exceptionnel	157	32	125	395,35
Impôts sur les bénéfices	-2 342	-18 130	15 788	-87,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	252 969	25 421	227 548	895,11

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADAD
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CREATIS GROUPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 8 145 757 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 252 969 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos à compter du 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de CREATIS GROUPE ne prévoit pas des indemnités de fin de carrières. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués sur la base de l'ancienneté du salarié (cf. convention collective), d'un coefficient d'espérance de vie, d'un taux de progression de salaires, d'un taux d'actualisation et turn-over.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Sur l'exercice 2023-2024 aucun versement n'a été opéré auprès de la Compagnie AG2R - LA MONDIALE dans le cadre de la gestion externalisée de cette obligation.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Une Convention d'intégration fiscale existe entre les sociétés suivantes :

- SAS CREATIS GROUPE (Société Mère)
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL
- SARL CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE OUEST
- SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL ILE DE FRANCE SUD
- SAS CREATIS AUDIT
- SARL CREATIS SERVICES

Avec la création du GIE ADMINISTRATIF JEGARD CREATIS au 01/10/2020, une grande partie des charges a été prise par le GIE.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	59 884			59 884
Immobilisations incorporelles	59 884			59 884
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	228 555			228 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	224 719			224 719
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	453 273			453 273
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 323 300			7 323 300
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	69 100		2 750	66 350
Immobilisations financières	7 392 401		2 750	7 389 651
ACTIF IMMOBILISE	7 905 557		2 750	7 902 807

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2 750	2 750
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			2 750	2 750

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS CREATIS EC IDFS 91160 LONGJUMEAU	1 101 100		99,98	3 868
SAS CREATIS EC - IDF OUEST 92400 COURBEVOIE	1 510 200	88 821	99,51	23 149
SARL PROTECNIC - CREATIS 89300 JOIGNY	52 200		57,24	
SAS CREATIS EXPERTISE ET CONSEIL 75116 PARIS	844 000	334 145	99,92	190 012
SAS CREATIS AUDIT 75116 Paris	45 120	354 128	99,76	175 870
SARL CREATIS SERVICES 92400 COURBEVOIE	100	45 945	98,00	43 075
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC DIFFERENCE 75116 Paris			11,11	

Amortissements des immobilisations

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 220	768		55 988
Immobilisations incorporelles	55 220	768		55 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	207 262	4 587		211 849
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	221 152	308		221 461
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	428 414	4 896		433 310
ACTIF IMMOBILISE	483 634	5 664		489 298

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 804 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	66 350		66 350
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	336 552	327 633	8 919
Autres	398 020	398 020	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 824	3 824	
Total	804 747	729 477	75 269
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	109 850
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	31 045
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	2 062
Total	142 957

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 3 825 900,00 euros décomposé en 170 040 titres d'une valeur nominale de 22,50 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 206			39 206
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 206			39 206
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADAD
 Commissaire aux compte

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 126 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	733 774	733 774		
- à plus de 1 an à l'origine	276 489	96 683	179 806	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47 239	47 239		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 817	122 817		
Dettes fiscales et sociales	29 701	29 701		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	916 723	916 723		
Produits constatés d'avance				
Total	2 126 743	1 946 937	179 806	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	118 434			
(**) Dont envers les associés	23 933			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 252 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	43 488
INTERETS COURUS A PAYER	16 731
ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	680
CHARGES A PAYER	353
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	55 644
Total	116 896

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	3 824		
Total	3 824		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	643 929	78 905	722 835
Produits des activités annexes	556 471	402	556 873
TOTAL	1 200 400	79 308	1 279 708

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes titulaire :

Honoraires de certification des comptes : 6 000 euros hors taxes.

Honoraires des autres services : 0 euros.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 3 personnes.

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution Créatis Paris IDF Ouest découvert LCL	35 000
Caution Créatis Paris IDF Sud découvert LCL	90 000
Caution Créatis Paris découvert LCL	50 000
Caution Créatis Audit découvert LC	62 400
Intérêts emprunt Société Générale	17 652
Autres engagements donnés	255 052
Total	255 052
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
 Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant versé de 2016 à 2024 est de 57 077 euros.

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADAD
 Commissaire aux comptes